

# Éditorial

## L'intelligence artificielle surpassera-t-elle l'intelligence humaine ?

Marie Monnet

Les débats sont nombreux et englobent des réflexions techniques, éthiques, économiques et sociales. L'extrême automatisation des tâches, qu'elles soient répétitives ou analytiques, suscite des préoccupations et implique la nécessité de requalifier de nombreux postes, y compris ceux des professions scientifiques et intellectuelles.

Lors d'une rencontre des avocats du barreau de Paris, un bâtonnier, mi-angoissé, mi-amusé, a interrogé Xavier Niel pour savoir si les avocats seraient bientôt remplacés par l'IA. Celui-ci a répondu par l'affirmative, précisant que l'avocat serait remplacé par un autre avocat capable d'utiliser l'intelligence artificielle. L'on craint également la surveillance de masse, l'intrusion de l'IA dans la vie privée, le développement d'armes autonomes, ou encore, l'amplification des biais et des discriminations. Qui alimentera, par exemple, la base de données sous-jacente à un outil d'intelligence artificielle consacrée à la justice pénale ? Sur quel fondement telle ou telle décision sera prise à l'avenir, en matière politique, bancaire, social, judiciaire ?

Tous, nous pouvons faire l'expérience de l'IA et constater par nous-mêmes son immense potentiel. L'IA accroît la productivité, sans commune mesure avec les outils qui la précèdent, elle peut être une aide à la décision, synthétisant en un temps record de multiples informations. Elle permet des diagnostics médicaux plus précis, elle personnalise les traitements, elle accélère la découverte de nouveaux médicaments. Les climatologues en usent déjà pour une meilleure compréhension du processus de changement climatique. L'IA assiste les personnes porteuses de handicap dans leur vie quotidienne, et même certaines personnes âgées, apprécient la présence d'un « robot » équipé d'une IA, leur rendant de menus services dans leur lieu de vie. Comment penser donc l'humain et l'IA ? Quelle(s) régulation(s) sont-elles nécessaires ? Quels cadres législatifs peuvent-ils encadrer son usage et son développement ? Comment en garantir le respect ? Faut-il des agences de surveillance ? Des normes internationales pour harmoniser les disparités ? Plus profondément encore, sur quels principes éthiques peut-on fonder l'utilisation de l'IA ? Comment garantir le respect de la vie privée, la non-discrimination, l'équité, la priorité au bien-être humain ? Les développeurs d'IA doivent s'assurer que leurs systèmes sont explicables. Les décisions prises par l'IA doivent être compréhensibles et traçables, permettant aux utilisateurs de comprendre comment et pourquoi une décision a été prise.

Ces questions sont actuelles, et non futuristes. C'est pourquoi la Revue TELOS a souhaité les explorer. Dans un premier article, l'ingénieur belge et doctorant en philosophie Didier PETERS propose une analyse de ce qu'est l'intelligence, avant même d'approfondir le concept d'intelligence artificielle. S'inspirant du philosophe Alfred WHITEHEAD, il met en garde « contre le fait de confondre la carte avec le territoire ». En décalant ainsi la perspective, il s'agit pour l'auteur d'une "question de point de vue". Dans un article dense et bien documenté, nourri de la philosophie processuelle, il offre une réflexion particulièrement appropriée pour aborder la question de l'IA à son fondement. Dans le second article, le professeur d'économie Omer KAMBALE MIREMBE propose une démarche originale et inductive. Économiste, il s'appuie sur les résultats produits par ChatGPT à sa requête relative à la croissance et au libéralisme économique. Enfin, grâce à une intuition originale, le professeur de philosophie Emmanuel BOISSIEU revisite la problématique qui a opposé Pascal à Descartes, pour penser ce qui oppose les promoteurs de ChatGPT à ceux qui le rejette.

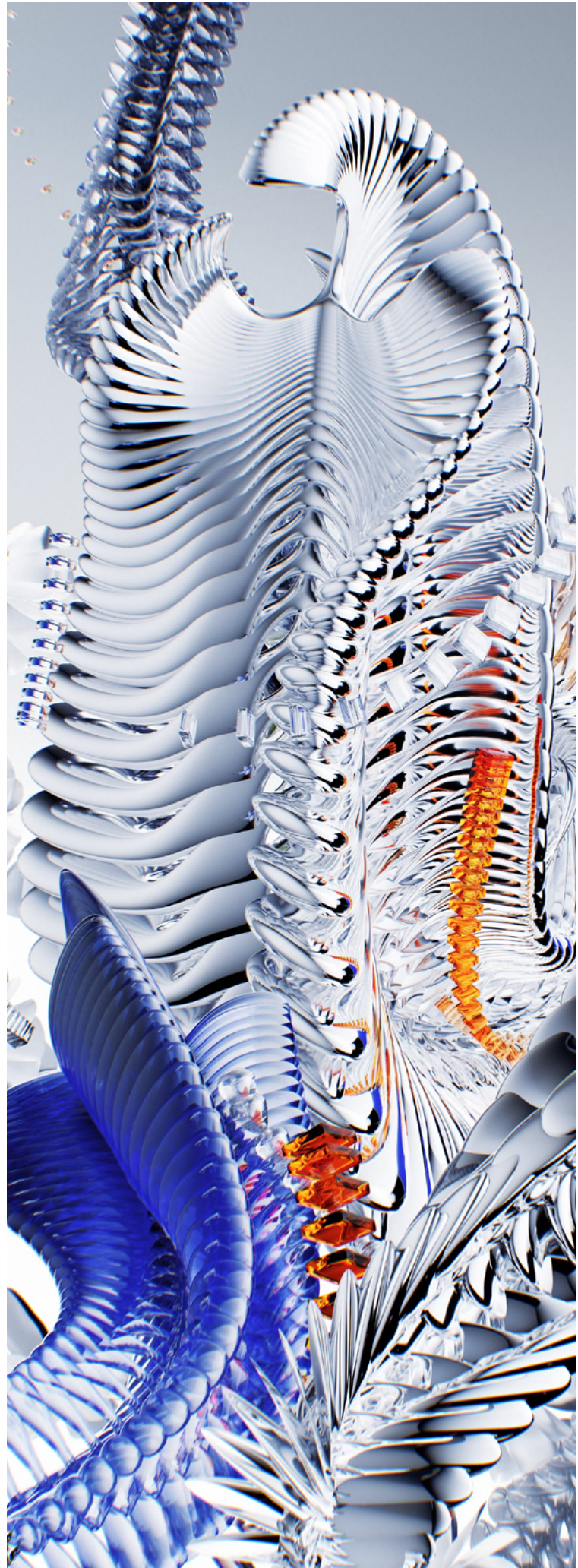


Illustration de l'intelligence artificielle (IA). Cette image explore l'IA générative et la manière dont elle peut renforcer la créativité des humains. Elle a été créée par Zünc Studio dans le cadre du projet Visualising AI lancé par Google DeepMind.